

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 29 avril 2026

vingt-neuf avril deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :  
Christophe VIDAL

**Présents :** Christophe VIDAL, Dominique LAFON, Catherine BRECHET, Benoît ALINC, Sandrine BOSMET, Jean-Yves MODENEL, Caroline RACHER MISSIEL, Benoît NAIRABEZE, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS, Renée AMAGAT, Christophe CATHELINE, Sandrine ANDRIEUX, Sébastien BONNET, Marion VERGNOL

**Absents :**

**Date de convocation :** 20 avril 2026

**Date d'affichage de la convocation:** 20 avril 2026

**Nombre de conseillers :** 15

**Nombre de présents :** 15

**Votants :** 15

**Secrétaire de séance :** Marion VERGNOL

**DE 2026 044**

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Demande de financement « Accès à l'eau pour l'élevage pastoral » - FEDER,**

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de l'accès à l'eau pour l'élevage pastoral.

Il présente les différents devis en sa possession aujourd'hui. Les administrateurs décident à l'unanimité de retenir l'entreprise Marquet TP pour un montant prévisionnel total de 45 085, 00 euros H.T (54 102, 00 euros T.T.C). Ce projet bénéficierait d'une subvention à hauteur de 70% grâce à des fonds FEDER et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

L'accompagnement technique ainsi que le montage du dossier de subvention serait construit avec Auvergne Estives, cet accompagnement à maîtrise d'ouvrage sera de 8% des dépenses HT du projet.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**-D'autoriser Mr le Maire à déposer les dossiers de subventions par l'intermédiaire d'Auvergne Estives.**

**-De valider le plan de financement.**

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 29 avril 2026